RÉSERVATION DU CENTRE ANNY GOULD

MAIRIE - PLACE DU MARCHÉ - 18310 GRAÇAY - ☎ : 02.48.51.42.07 - 💻 : mairiedegracay@orange.fr

Particulier (s)	
Nom et Prénom	
Association (s)	
Nom et siège	
Représentée par	
1ère manifestation de l'année	☐ OUI ☐ NON
Adresse	
Téléphone fixe ou portable	
Date de la réservation	
Objet de l'occupation	
Durée	
Nombre de participants	

Besoin de la scène : **OUI** ☐ **NON** ☐ (cocher la case de votre choix)

Nota : Superficie des praticables 2X1 = grandeur de la scène demandée :

Lors de l'état des lieux, les clés seront remises après versement des arrhes et la délivrance d'une attestation d'assurance. Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas stationner devant le centre.

Montant de la Redevance

Arrhes (50% du montant des redevances)	☐	☐
Petite salle	☐	☐
Grande salle	☐	☐
Cuisine (bar, frigo, cuisinière…)	☐	☐
Vaisselle	☐	☐
TOTAL :		☐

Le loueur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres, à les restituer en parfait état de propreté.
Le loueur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition.
Le loueur devra prévenir au moins 1 mois à l'avance la Mairie en cas de désistement.
Les associations graçayaises ont droit au prêt du Centre Anny Gould une fois par an gratuitement

Le respect de l'état des lieux reste impératif : *le ménage doit être intégralement et soigneusement réalisé, tant pour les espaces que pour le mobilier. Les poubelles doivent être vidées*

Fait à GRACAY, le
Signature.

CONFIRMATION APRÈS DÉCISION DES ÉLUS

FAVORABLE	☐	Le
DEFAVORABLE	☐	Signature